

HAUT CONSEIL DES BIOTECHNOLOGIES

COMITE SCIENTIFIQUE

Paris, le 15 janvier 2013

AVIS

sur le dossier « **120703- saisine HCB – habilitation** »

Le Comité scientifique du Haut Conseil des biotechnologies (HCB) a été saisi le 31 juillet 2012 par la Direction générale de l'alimentation du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire d'une demande d'avis relative à l'habilitation d'un agent d'une Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour pouvoir rechercher et constater les infractions aux dispositions de l'article L.533-3 relatif à la dissémination volontaire d'OGM à toute autre fin que la mise sur le marché.

Le Comité scientifique a procédé à l'examen du dossier par voie électronique sous la présidence de Jean-Christophe Pagès.

Le CS du HCB émet un avis favorable sur l'habilitation de X après examen de son *curriculum vitae*.